**Procédure d’inscription 2023**

Les périodes d’inscription se font selon trois périodes durant l’année;

1) Février à Juin

2) Juillet et Août

3) Septembre à Janvier.

Chaque famille peut donc s’inscrire jusqu’à 3 fois par année, mais dû à la grande demande, nous ne pouvons garantir une place à chaque inscription. Cependant, Nous avons comme souhait de vous offrir 1 à 3 séjours, par année.

Voici un rappel de la procédure pour bénéficier d’un séjour de répit :

* Remplir le formulaire d’inscription disponible sur notre site web, page Facebook, courriel reçu ou par téléphone.
* Après un tirage au hasard, les familles sont placées et priorisées en fonction de différents facteurs établis (besoins, âges, date du dernier séjour, ratio, etc.). Vous recevrez une communication en début de période, pour trouver une date de séjour qui vous convient ou pour vous aviser que vous êtes sur notre liste de priorités pour la prochaine période d’inscription (ou les annulations avant).
* Vous pourrez réserver en payant un dépôt virement non remboursable de 25% sauf si l’annulation est fait 2 semaines à l’avance.
* Deux semaines avant votre séjour, vous recevrez un courriel de confirmation, contenant le menu, la programmation et tous les détails pour vous préparer.